

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	22 (1950)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Les immeubles de la coopérative d'habitation Graphis, à Genève : architectes Fritz Jenny, Jean-Jacques et Pierre Honegger
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-123691">https://doi.org/10.5169/seals-123691</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES IMMEUBLES DE LA COOPÉRATIVE D'HABITATION GRAPHIS, A GENÈVE

*Fritz Jenny, Jean-Jacques et Pierre Honegger, architectes*

## *Le domaine de Beaulieu.*

Planté d'arbres séculaires, parmi lesquels certains cèdres sont célèbres, le domaine de Beaulieu est admirablement situé à l'ouest de la ville, à un millier de mètres du centre. L'école des Crosettes est tout proche, et le Stade de Varembé est en bordure du parc ; la gare de Cornavin est à 300 mètres et le Palais de l'ONU à 700 mètres.

Le terrain, légèrement en pente, est très bien orienté au levant et se prête admirablement à la création d'un quartier d'habitation moderne.

Le quartier de Beaulieu, dont la maquette a été exposée par le Département des travaux publics à l'Exposition nationale de 1939, est certainement l'un des projets les plus modernes et les plus généreux qui aient été mis sur pied à Genève. Il peut être cité comme un modèle d'urbanisme à tous les points de vue : il est le résultat de cinq ans d'études de M. Jean-Jacques Honegger, et du plan d'extension de Genève, dirigé alors par M. Bodmer.

## *Mise en valeur.*

La mise en valeur générale d'un tel quartier par un organisme coopératif est infiniment préférable à toute autre solution, obligatoirement fractionnée par des constructeurs individuels. En effet, la réalisation d'un tel quartier, sous une direction unique, permet d'arriver à un développement harmonieux et rationnel. Les bâtiments ne sont pas construits pour être revendus, et leur construction soignée assurera certainement une exploitation économique et un entretien minimum.

## *Financement.*

Le choix du bloc à construire immédiatement (dit « Bloc 2 ») a été déterminé par une question de viabilité : cette première étape, en effet, est constituée par le bloc situé au bas de la rue du Grand-Pré, et les travaux de routes et de canalisations y sont relativement réduits.

La Coopérative de construction Graphis, sise à Berne, soutenue par le Syndicat des typographes, et riche déjà d'expériences à Fribourg, à Berne et à Zurich, demanda à M. Fritz Jenny, architecte à Berne, et MM. Jean-Jacques et Pierre Honegger, architecte et ingénieur à Genève, de lui étudier ce « Bloc 2 », commencé à la fin de 1948, et terminé à la fin de 1949. Elle a obtenu, pour cette construction, les subventions fédérale, cantonale et communale de 25 % au total. Le « Bloc 1 » est actuellement en construction, en dessous, et le « Bloc 4 », de l'autre côté du parc, est à l'étude : car le programme de la Coopérative d'habitation Graphis prévoit de poursuivre l'urbanisation du quartier de Beaulieu sur les mêmes bases jusqu'à complète terminaison, au fur et à mesure des besoins de logements à Genève.

## *Types d'appartements.*

Le « Bloc 2 » comprend six immeubles de deux appartements par étage, soit 90 appartements au total, y compris les appartements de concierges. La dimension de ces appartements est répartie comme suit :

- 14 appartements de 5 pièces, cuisine, hall, salle de bains et terrasse ;
- 28 appartements de 4 pièces, cuisine, hall, salle de bains et terrasse ;
- 42 appartements de 3 pièces, cuisine, hall, salle de bains et terrasse ;
- 6 appartements de concierges, de 3 et 4 pièces.

Tous les appartements donnent sur les deux façades principales de l'immeuble, et profitent ainsi d'un ensoleillement maximum : ces logements conviennent pour des familles de un à quatre enfants ; les dimensions des pièces sont larges sans être excessives, et permettent une vie familiale agréable et pratique. Les chambres à coucher sont groupées sur un dégagement partant du hall, et sur lequel s'ouvrent les toilettes et les salles de bains. Selon le type d'appartement, il y a deux ou trois grandes chambres à coucher, pour deux personnes chacune.

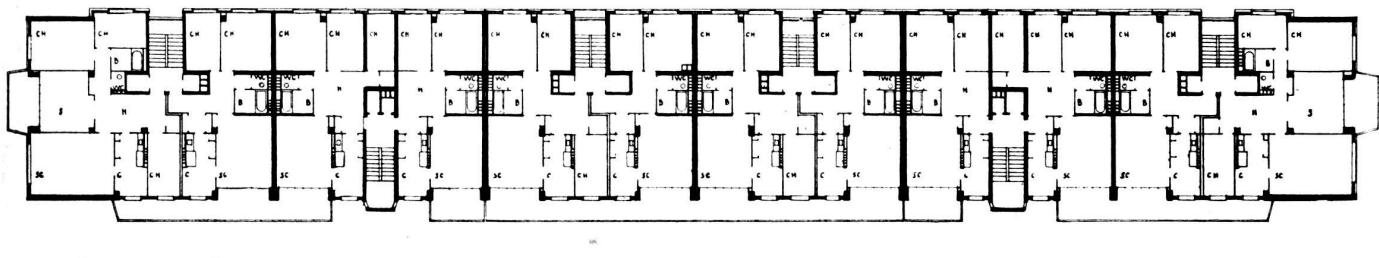
## *Construction.*

La longueur du « Bloc 2 » est de 98 m. 60, la largeur moyenne de 14 m. 40. La corniche est en moyenne à 24 mètres de haut. Il comporte sept étages identiques sur rez-de-chaussée : ce dernier est occupé par les appartements de concierges, le garage à vélos, la buanderie et quelques caves.

L'ossature est formée de piliers et de dalles en béton armé ; la façade est portée, à l'exception de quatre murs servant de contreventements. Les balcons sont en béton brut blanchi, tandis que les façades portées sont en majeure partie recouvertes de crépis « jurassite » de couleur claire dans la masse : elles sont formées d'éléments normalisés, de même, d'ailleurs, que l'aménagement et les installations de cuisines, de salles de bains, etc. Les menuiseries sont établies sur un nombre minimum de types, afin de pouvoir faire de la construction en grande série, à des prix avantageux.

Le chauffage central est alimenté par une seule chaudière pour tout le bloc : il comprend deux chaudières à mazout pour le chauffage proprement dit, et une pour l'eau chaude. Un thermostat règle automatiquement la température en tenant compte du soleil ou de la bise.

Nous ne voudrions pas terminer ce trop bref exposé sans adresser nos plus vives félicitations aux bâtisseurs, qui ont réussi là, comme on peut s'en rendre compte par les photographies ci-contre, un des plus beaux immeubles locatifs de notre ville et de notre pays.





*Vue générale de l'immeuble, façade ouest.*

*Détail de l'escalier.*



*Les balcons sont largement abrités sous l'avant-toit.*



*Détails des claustres décoratifs.*



*Vue de la grande façade.*

